

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le :

Lundi 23 décembre 2024 à 18h00
Espace Senet - Salle Guy-de-Maupassant

L'ordre du jour est le suivant :

1. Engagement d'une nouvelle procédure pour la passation d'un marché public pour la fourniture d'équipement de protection individuelle et de leur nettoyage pour les agents de la ville de Triel-sur-Seine
2. Accord-cadre pour des travaux d'aménagement des voiries, grosses réparations et entretien pour la commune de Triel-sur-Seine
3. Autorisation de passation de marchés publics pour un maximum de 1 500 000€ HT par tranche pour la rénovation de l'Eglise et de la voirie attenante
4. Autorisation d'engager, de liquider et de mandater certaines dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 de la ville
5. Autorisation de verser un acompte sur subvention au Centre Communal d'Action Sociale avant le vote du prochain budget primitif de la ville
6. Transfert du résultat de clôture 2023 du budget SIARH (quote part de la commune de Triel-sur-Seine) à la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise
7. Intégration sur l'exercice 2024 de la quote-part des résultats revenant à la commune suite à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de l'Hautil (SIARH)
8. Adoption de la décision modificative n°3 pour l'année 2024
9. Logements sociaux : passage de la gestion en stock à la gestion en flux

La séance est publique. Pour des raisons d'organisation, je vous remercie d'avance de bien vouloir me transmettre vos éventuels pouvoirs sur l'adresse courriel conseilmunicipal@triel.fr.

Je compte sur votre présence et vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de ma considération distinguée.


Le Maire,
Cédric AOUN